

Les fondements du Projet Associatif :

- La personne est le centre de l'action
- Qualité d'accompagnement
- Valeurs et éthique Associative
- Militantisme Associatif
- Innovation sociale
- Accompagnement global et diversité des services proposés

La démarche associative du GIHP Occitanie - LR a pour objectif de compenser le plus possible les effets du handicap, afin de rendre la vie des personnes en manque d'autonomie plus facile.

Droits des bénéficiaires et éthique associative

Le service est un service médico-social. À ce titre, il applique les dispositions de la Loi de janvier 2002 relative aux services sociaux et médico-sociaux.

Dans ce cadre, le service veille au respect de la Charte des droits et libertés de la personne, à la mise en place et au suivi du Document Individuel de Prise en Charge élaboré en concertation avec chaque bénéficiaire du service.

Les bénéficiaires sont invités à participer à la vie du service conformément à l'éthique associative du GIHP, où la personne en situation de handicap, considérée comme étant le centre du dispositif d'accompagnement, reste actrice de son quotidien.



Le GIHP a pour particularité d'être une association administrée par des personnes handicapées physiques dont l'objectif principal est l'insertion dans la société et la vie autonome.

Un service spécialisé pour des personnes dépendantes pensé par des personnes vivant le handicap

Le Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques (GIHP) est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique créée à Nancy en 1964 par des étudiants handicapés désirant prendre en main les problèmes liés à leur propre insertion professionnelle, sociale et culturelle.

C'est en 1966 que la Délégation du Languedoc-Roussillon a vu le jour.

Ce service est proposé par le GIHP Occitanie - LR, association Loi 1901 à but non lucratif, créée en 1966, Reconnue d'Utilité Publique.

Le SAMSAH est financé par l'ARS et le département de l'Hérault.



Les activités du GIHP en Languedoc-Roussillon

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Vie associative (Languedoc-Roussillon) ■ Aide et Accompagnement à la Mobilité (Agglomérations d'Alès, Béziers, Communauté de Communes La Domitienne, Communauté de Communes du Pays de Lunel, Montpellier Métropole, Perpignan, Sète Agglopolo, Hérault) ■ Transports adaptés et bus à la demande (Pays de l'Or) ■ Transports d'établissements médico-sociaux ■ Transports scolaires spécialisés ■ Mise à disposition véhicules aménagés ■ Formation | <ul style="list-style-type: none"> ■ Foyer d'Accueil Médicalisé (Montpellier) <ul style="list-style-type: none"> - Accueil Permanent - Accueil Temporaire ■ Accueil de Jour (Sète et Bassin de Thau) ■ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (Hérault) ■ Ronde de Nuit (Bassin de Montpellier) ■ Unité de Logements et de Services (Castelnaud-le-Lez) ■ SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés - Hérault) ■ Évaluation PCH (Hérault) ■ Service Aide Ménagère (Hérault) |
|--|--|

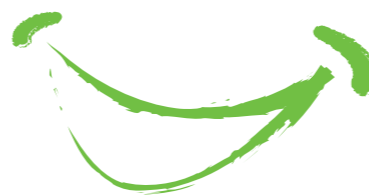


SAMSAH

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés



Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

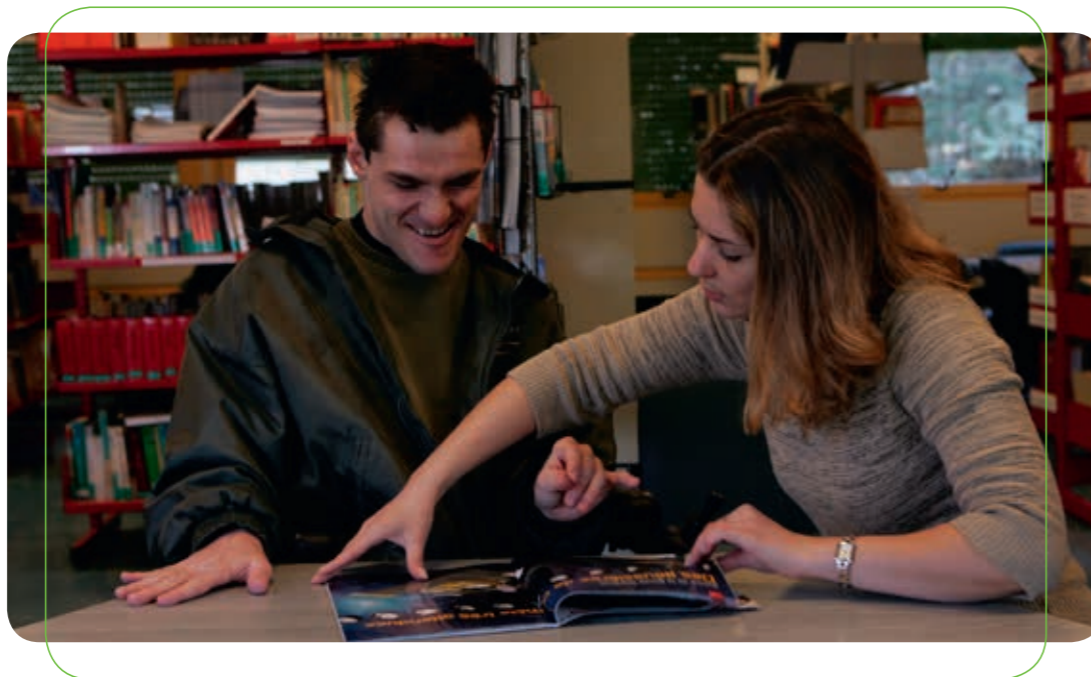


À qui s'adresse le service?

Personnes en situation de handicap physique, âgées de 20 à 60 ans :

- confrontées à (des) difficulté(s), et ayant la volonté de reprendre en main leur parcours de vie, tout en souhaitant être accompagnées,
- ayant besoin d'un soutien par des professionnels lors de la reconstruction de leur mode de vie suite à un évènement brutal à l'origine de la survenance du handicap.

Des dérogations sont possibles pour un accompagnement avant 20 ans et au-delà de 60 ans.



Où se déroule l'accompagnement?

Les professionnels de l'équipe peuvent se déplacer au domicile du bénéficiaire ou le recevoir dans les locaux du service.

L'accompagnement s'étend à l'entourage direct de la personne si ce dernier a besoin de soutien ou d'informations en lien avec les besoins du bénéficiaire.

L'accompagnement sera le plus souvent sous forme individuelle, mais des interventions collectives seront également proposées dans les locaux (groupes de parole, présentation de partenaire...).

Un projet sur-mesure autour de huit grands axes

- La coordination des soins médicaux,
- Le soutien psychologique,
- La réadaptation,
- L'éducation thérapeutique,
- Le logement,
- L'accompagnement dans les démarches administratives,
- L'insertion professionnelle,
- La vie sociale.

Une équipe pluridisciplinaire pour un accompagnement au plus près de vos besoins

Une équipe professionnelle pluridisciplinaire, qui vous accompagne, à l'écoute et soucieuse de trouver des solutions individualisées aux problématiques que vous rencontrez, pour une vie à domicile plus facile.

- Médecin spécialisé en Médecine Physique et de Réadaptation
- Psychologue
- Ergothérapeute
- Infirmiers
- Assistante sociale
- Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- Aide Médico-Psychologique



Conditions d'admission

Critères administratifs :

- Être titulaire d'une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) vers un SAMSAH,
- Avoir complété et renvoyé le dossier d'admission, en particulier la partie relative aux attentes vis-à-vis de l'accompagnement par le service.

Critère géographique :

Le SAMSAH intervient sur les secteurs de :

- la Métropole de Montpellier,
- la Communauté d'Agglomération de Sète Agglopôle Méditerranée,
- la Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau,
- la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or,
- la Communauté de Communes du Pays de Lunel,
- la Communauté de Communes Ceps et Sylves (Galargues),
- et la partie Est de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup (à l'exception des communes de Rouet, Mas de Londres, Viols en Laval, Viols le Fort, St Martin de Londres, Notre Dame de Londres, Causse de la Salle, St André de Buèges, St Jean de Buèges, Pegairolles de Buèges).

Comment le service est-il financé?

Prise en charge financière en intégralité par le département de l'Hérault et la Sécurité Sociale.

Seuls les éventuels frais de transports liés aux déplacements nécessaires pour réussir votre projet sont à votre charge (transport spécialisé, taxi...).



GiHP
plus facile la vie